

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cécile Duflot, ministre de l'Égalité des territoires et du Logement, rencontre les personnels de la Société du Grand Paris, et les ingénieurs et architectes de la ligne 15 sud du Grand Paris Express en présence des élus

Saint-Denis, lundi 30 septembre 2013

Cécile Duflot, ministre de l'Égalité des territoires et du Logement, s'est rendue lundi 30 septembre au siège de la Société du Grand Paris, à Saint-Denis, où elle a été accueillie par Etienne Guyot, président du directoire de la Société du Grand Paris, en présence de Jean Daubigny, préfet d'Ile-de-France, préfet de Paris, de Philippe Galli, préfet de Seine-Saint-Denis, de Jean Paul Huchon, président du Conseil régional et président du STIF, d'André Santini et de Jean Yves Le Bouillonec, respectivement président du conseil de surveillance et président du comité stratégique de la SGP.

À cette occasion, la ministre a d'abord rencontré les collaborateurs de la Société du Grand Paris, puis les maîtres d'œuvre, les onze équipes d'architectes en charge des 16 gares de la ligne 15 Sud, ainsi que les assistants à maîtrise d'ouvrage des lignes 15, 16 et 17 du Grand Paris Express, en présence de Christian Favier et Stéphane Troussel, respectivement présidents des Conseils généraux du Val-de-Marne et de Seine-Saint-Denis, des élus représentant les Hauts-de-Seine et la Seine-et-Marne, des maires et élus des 22 communes, des présidents des intercommunalités, des opérateurs de transports (SNCF, RATP, RFF) et des représentants des organismes consulaires concernés par la ligne 15 Sud du Grand Paris Express.

Cécile Duflot a salué le choix de ces entreprises en charge des études de conception de la première ligne du Grand Paris Express, dernière étape avant le démarrage des travaux.

« Les équipes retenues illustrent l'excellence de l'ingénierie et de l'architecture françaises pour la conception et la réalisation de systèmes de transport public. Cabinets d'ingénierie, architectes, assistants à la maîtrise d'ouvrage ont, comme les collaborateurs de la SGP, une responsabilité essentielle dans la réalisation du Grand Paris Express. Les objectifs fixés par le Gouvernement sont ambitieux et correspondent à l'attente des populations qui souhaitent bénéficier de transports du quotidien modernisés et d'un nouveau réseau de transport confortable, efficace et durable, dans le respect du calendrier fixé. La SGP devra continuer de fédérer toutes les énergies autour du projet et d'y associer les habitants, les élus et l'ensemble des acteurs concernés. »

Cécile Duflot, ministre de l'Égalité des territoires et du Logement

« Nous nous sommes entourés de cabinets d'ingénierie et d'architectes de grande qualité pour approfondir les études de conception et piloter la réalisation de la ligne 15 sud du Grand Paris Express et de ses 16 gares. D'ores-et-déjà, plusieurs centaines de personnes dans le domaine de l'ingénierie vont désormais collaborer pour la réalisation du Grand Paris Express. Le montant des travaux attribués cet été s'élève à 300 millions d'euros. L'arrivée de ces nouveaux acteurs marque une étape fondamentale dans la concrétisation du projet, comme en témoigne la présence de la ministre, Cécile Duflot, venue les féliciter. Dans son rôle de maître d'ouvrage et d'ensemblier, la SGP continuera d'associer les habitants et les élus à toutes les étapes de la conception et de la réalisation du projet, c'est notre marque de fabrique. »

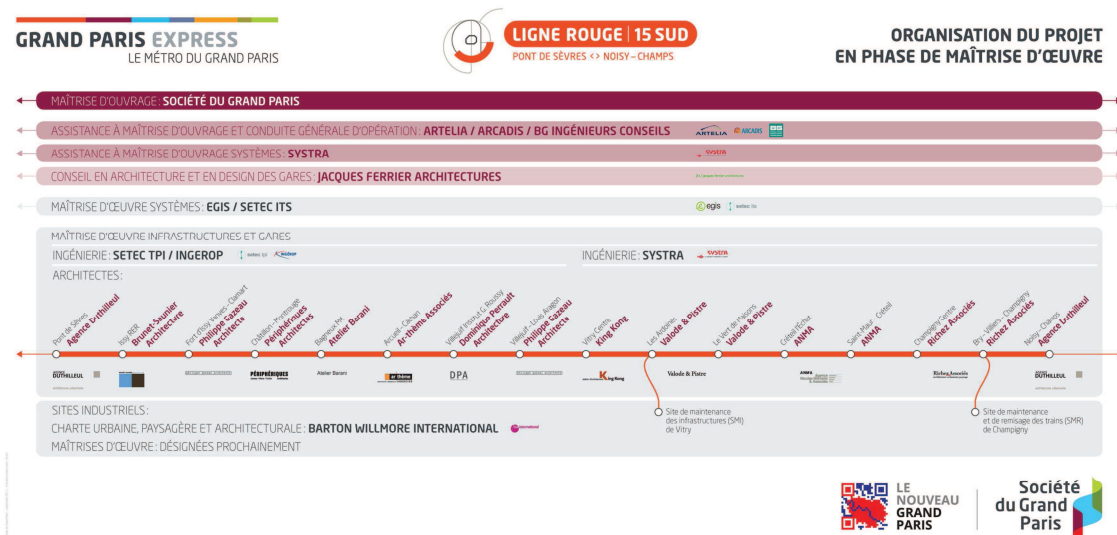
Etienne Guyot, président du directoire de la Société du Grand Paris

FICHE DE PRESSE

L'organisation du projet en phase de maîtrise d'œuvre

La Société du Grand Paris pilote les études de conception réalisées par les maîtres d'œuvre (ingénierie et cabinets d'architectes) sur la ligne 15 sud. En étroite concertation avec les élus locaux des communes concernées, avec le Stif et grâce à sa collaboration avec les opérateurs de transports, la Société du Grand Paris prépare les travaux d'envergure qui démarreront en 2016 avec le génie civil des gares, le creusement des tunnels, une fois la déviation des réseaux concessionnaires effectuée (début en 2015).

La nouvelle organisation du projet est la suivante:



La ligne 15 sud du Grand Paris Express

Deux groupements d'ingénieurs et d'architectes travailleront sous la conduite d'opération de trois entreprises qui se sont réunies en groupement sous le nom d'ARTEMIS pour la maîtrise d'œuvre études et travaux des ouvrages de génie civil et des aménagements nécessaires à la réalisation des deux segments qui constituent la ligne 15 sud du Grand Paris Express. L'un emmené par SYSTRA sur le lot Est Noisy-Champs – Villejuif Louis Aragon (21 km, 7 gares), l'autre par SETEC sur le lot Ouest Villejuif Louis Aragon – Pont-de-Sèvres (12 km, 7 gares). A noter que les architectes travailleront dans le respect de la charte d'architecture et de design élaborée avec le concours de Jacques Ferrier, architecte conseil de la SGP depuis 2012.

- Tronçon Noisy Champs – Villejuif Louis Aragon

SYSTRA est à la tête d'un groupement composé de plusieurs cabinets d'architecture qui auront en charge de concevoir et réaliser les gares du Grand Paris Express :

- ANMA : Créteil l'Echat et Saint Maur Créteil
 - King Kong : Vitry Centre
 - Richez Associés : Champigny Centre et Bry-Villiers-Champigny
 - Valode & Pistre : Les Ardoines et Le Vert de Maisons
- Agence Duthilleul avec AREP SAS : gare de Noisy-Champs

SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS

Contact presse :

Thomas Hantz

T : + 33 1 82 46 21 27 / 06 88 28 31 63

Thomas.hantz@societedugrandparis.fr

- Tronçon Villejuif Louis Aragon – Pont de Sèvres

SETEC est à la tête d'un groupement composé d'Ingérop pour le conseil et l'ingénierie et de plusieurs architectes :

- Philippe Gazeau : Villejuif-Louis Aragon et Fort d'Issy-Vanves-Clamart,
 - Ar.Thème Associés : Arcueil-Cachan
 - Atelier Barani et Marc Barani Architectes : Bagneux
 - Périphériques Architectes (2 ateliers) : Châtillon-Montrouge
 - Brunet Saunier Architecture : Issy RER
 - Agence Duthilleul : Pont de Sèvre
-
- Dominique Perrault Architecte avec Jean-Paul Lamoureux et RPO SAS : gare de Villejuif
Institut Gustave Roussy

Ligne 15, 16 et 17 du Grand Paris Express

Le groupement ARTEMIS réunissant ARTELIA, ARCADIS et BG Ingénieurs Conseil, aura la responsabilité de l'assistance à maîtrise d'ouvrage et la conduite générale d'opération. Ce groupement apportera son conseil et son expertise pour le pilotage de la réalisation de la rocade formée par les lignes 15, 16 et 17 du Grand Paris Express et interviendra dans les domaines de la planification, du suivi budgétaire, financier et organisationnel, de l'obtention des autorisations administratives. Dans le cadre de la conduite du projet, le groupement ARTEMIS sera amené à coordonner l'ensemble des maîtres d'œuvre retenus par la SGP.

L'entreprise SYSTRA sera en charge de l'assistance à maîtrise d'ouvrage sur les systèmes ainsi que la maîtrise d'œuvre pour le matériel roulant, le poste de commande centralisé et le système de conduite automatique des trains. Elle bénéficiera de l'appui de la RATP qui apportera sa connaissance des lignes automatiques à fort gabarit.

Le groupement EGIS et son partenaire, SETEC ITS aura en charge la maîtrise d'œuvre pour la conception et la réalisation des systèmes de la rocade formée par les lignes 15, 16 et 17, à l'exception des automatismes, commandes centralisées et matériels roulants. Ils interviendront sur les équipements des tunnels et des gares.

SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS

Contact presse :

Thomas Hantz

T : + 33 1 82 46 21 27 / 06 88 28 31 63

Thomas.hantz@societedugrandparis.fr

DISCOURS DE CÉCILE DUFLOT

Présentation des architectes et maîtres d'œuvre lauréats des marchés de la SGP

Monsieur le Préfet de région, Monsieur le Préfet de département,
Messieurs les Parlementaires
Monsieur le Président du Conseil régional
Messieurs les Présidents de Conseil général
Mesdames et Messieurs les élus
Monsieur le Président du Conseil de surveillance de la SGP
Monsieur le Président du Conseil stratégique
Monsieur le Président du Directoire
Mesdames, Messieurs,

Il y a un peu plus d'un an, en juin 2012, nous inaugurons l'exposition consacrée à l'Architecture et au Design des gares du Grand Paris. J'en garde un souvenir particulier car, outre l'intérêt du sujet, il s'agissait de ma première intervention publique en tant que ministre chargée du Grand Paris. Je dois vous avouer mon plaisir de nous retrouver aujourd'hui car nous pouvons être collectivement fiers du travail accompli depuis un an.

Revenons un instant sur le chemin parcouru. Alors que les projets du Grand Paris avaient défrayé la chronique sous le gouvernement précédent comme des sujets de tensions entre l'Etat et les collectivités locales, nous voici aujourd'hui avec un projet partagé, réaliste et financé, qui traite à la fois de l'amélioration des réseaux de transport existants dans le cadre du Plan de mobilisation porté par la Région, et de la réalisation par la Société du Grand Paris, qui nous fait l'honneur de nous accueillir dans ses locaux aujourd'hui, de nouvelles lignes de métro automatique destinées à offrir de nouvelles liaisons en rocade et à desservir les territoires enclavés de la périphérie parisienne. Pour ce faire, il a fallu commencer par remettre de la cohérence dans la gouvernance des transports franciliens. C'est pourquoi le gouvernement a décidé de restaurer l'autorité du STIF sur l'ensemble des réseaux de transports publics, y compris sur les lignes du Grand Paris Express qui ont vocation à être pleinement intégrées au réseau existant, avec lequel elles seront totalement connectées. Le Nouveau Grand Paris des transports, annoncé par le Premier ministre le 6 mars dernier, constitue une feuille de route ambitieuse mais indispensable. Il s'agit, pour le dire simplement, de poser les bases d'une métropole durable, c'est-à-dire attractive, innovante et solidaire.

L'organisation de l'espace urbain n'est pas une question technique, mais une question politique à part entière, vous le savez bien. Nous devons faire face à des enjeux considérables, essentiels pour la qualité de la vie de millions de personnes, essentiels pour notre cohésion sociale, essentiels pour notre capacité à lutter contre les périls écologiques comme pour le développement économique

La métropole que nous voulons bâtir doit être soucieuse du bien être de ses habitants et ne peut accepter les phénomènes de ségrégation sociale et spatiale qui mettent à mal l'idéal républicain d'égalité et de fraternité. L'égalité des territoires, mission dont le Président de la République m'a confié la responsabilité, doit bien sûr valoir entre les régions, mais aussi au sein des bassins de vie. Il est intolérable que dans le Grand Paris, l'une des métropoles les plus riches et développées du monde, des quartiers s'enfoncent dans les difficultés économiques et sociales tandis que d'autres accumulent les richesses.

La vision de ce que doit devenir la métropole à l'échéance 2030, nous la partageons avec la

SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS

Contact presse :

Thomas Hantz

T : + 33 1 82 46 21 27 / 06 88 28 31 63

Thomas.hantz@societedugrandparis.fr

Région et je suis confiante, Monsieur le Président, cher Jean-Paul Huchon, quant à l'aboutissement très prochain de la révision du Schéma Directeur qui constituera notre feuille de route à tous, Etat et collectivités, pour l'aménagement et le développement de la région capitale. Ce schéma directeur, clé de voûte du développement de l'Île-de-France, s'imposera en effet à l'ensemble des documents d'urbanisme et de planification, y compris les Contrats de Développement Territorial.

Ces CDT, dont l'élaboration se poursuit activement grâce à l'implication du Préfet de région – la signature du premier contrat doit intervenir le mois prochain – constitueront en effet des outils de déclinaison du SDRIF à l'échelle des territoires de projet. Le Parlement ayant proposé de reporter d'un an, soit au 31 décembre 2014, la date de mise à l'enquête publique des CDT, je formule le vœu qu'un maximum de contrats, parmi la vingtaine en cours d'élaboration, soient finalisés à cette échéance. Ces contrats permettront en effet d'identifier les équipements et infrastructures nécessaires à la mise en œuvre des projets de territoire et qui auront vocation à recevoir des financements.

A ce propos, le nouveau Contrat de Plan entre l'Etat et la Région pour la période 2014-2020, dont l'élaboration s'engage, constituera un levier privilégié pour la construction du Grand Paris dans ses différentes dimensions. Y compris pour les actions à destination des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans le cadre de la réforme préparée par mon collègue François Lamy, le ministre délégué à la Ville, car nous savons tous l'importance de ces enjeux dans le Grand Paris. La réorientation du Grand Paris en faveur des déplacements du quotidien illustre notre conception d'une métropole mixte et inclusive. Une métropole qui fait en sorte que l'activité des entreprises serve aux habitants, qui mène avec vigueur la bataille de la construction de logements et se préoccupe tout autant de préserver les espaces naturels et agricoles. Pour reprendre une image développée par les architectes de l'Atelier International du Grand Paris, nous faisons le choix d'une « métropole douce », qui sait accueillir chacun, des enfants aux personnes âgées, et offrir des opportunités et des parcours de vie diversifiés et de qualité.

Il y a d'ailleurs urgence à agir en ce sens. Les démographes savent que l'agglomération parisienne peine à faire place aux familles. La hausse insensée des prix du logement, la difficulté à se déplacer, l'insuffisance d'espaces naturels et d'équipements publics collectifs, toutes ces difficultés pèsent sur la vie quotidienne des Franciliennes et des Franciliens. Le gouvernement entend se saisir de ces problèmes de façon déterminée.

Dans le champ du logement, par exemple, les mesures décidées depuis un an et demi et celles actuellement en discussion au Parlement dans le cadre du projet de loi sur l'Accès au logement et un urbanisme rénové auront un impact décisif : encadrement des loyers, mobilisation du foncier public, renforcement des objectifs de construction de logements sociaux, création d'une garantie universelle des loyers, et j'en passe. Vous pouvez compter sur mon engagement pour suivre personnellement la mise en oeuvre de ces mesures, tout particulièrement pour ce qui concerne l'Île-de-France.

Le projet qui nous réunit ce matin, le premier tronçon de la ligne 15 du métro « grand parisien », constitue une autre illustration de l'engagement de l'Etat dans l'amélioration concrète de la qualité de vie des Franciliens. Les 33km du tronçon entre Pont de Sèvres et Noisy-Champs verront près de 300 000 usagers quotidiens emprunter l'une des 16 nouvelles gares dès 2020. Je sais que chacun, et en premier lieu les équipes de la SGP que j'ai eu l'occasion de rencontrer ce matin afin de les remercier pour le formidable travail réalisé et les inviter à ne pas relâcher l'effort, est mobilisé pour tenir cette échéance. L'ensemble des signaux sont d'ailleurs au vert et l'enquête publique, qui débute la semaine prochaine, constituera un nouveau jalon dans la mise en oeuvre du projet.

SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS

Contact presse :

Thomas Hantz

T : + 33 1 82 46 21 27 / 06 88 28 31 63

Thomas.hantz@societedugrandparis.fr

Permettez-moi d'insister sur l'importance de cet investissement – 5,3 milliards d'euros pour le seul premier tronçon de la ligne 15 – et sur son impact sur la relance de l'activité économique dans notre région.

La mise en oeuvre du Grand Paris Express conduira à la création de 15 à 20 000 emplois directs chaque année dans le secteur des travaux publics. Et les maîtres d'oeuvre présents ici ce matin grâce à l'attribution par la SGP de marchés à hauteur de 300 millions d'euros, constituent la première concrétisation de cet effet sur le carnet de commande des entreprises ! Mesdames et messieurs les dirigeants d'entreprises, faites en sorte que cette commande publique sans précédent permette de mettre le pied à l'étrier de jeunes professionnels et n'oubliez pas d'accueillir dans vos équipes des personnes motivées issues des quartiers dont la seule mention du nom suffit souvent à les exclure du monde du travail.

Les retombées de ce projet seront considérables : déplacements facilités, réseaux existants désaturés, congestion routière réduite, environnement amélioré, projets d'aménagement accélérés. Pour ne citer qu'un exemple, ô combien emblématique de ces effets positifs, je mentionnerai l'Institut Gustave Roussy de Villejuif, premier centre de soins et de recherche en cancérologie en Europe. Cet établissement à la renommée mondiale qui accueille chaque jour des milliers de visiteurs et patients sera enfin desservi par le métro en 2020 !

Les gares de cette future ligne, mesdames et messieurs les architectes et ingénieurs, nécessiteront tout votre savoir-faire. Elles devront bien sûr être fonctionnelles, c'est-à-dire faciles à utiliser et aisément accessibles pour chacun, y compris pour les rabattements en bus et pour les modes actifs que sont la marche à pied et le vélo.

Les correspondances avec les transports collectifs existants devront être conçues de manière à être les plus fluides possibles. Les lignes de métro du Grand Paris Express n'atteindront leur pleine utilité que si elles peuvent être rejointes aisément depuis les RER et les lignes Transilien afin de bénéficier à l'ensemble des Franciliens. Ces enjeux d'intermodalité, comme le disent les techniciens dans leur jargon, impliquent une coopération exemplaire entre le STIF, la SGP maître d'ouvrage du projet, et les opérateurs des réseaux de transport en correspondance, la RATP, RFF et la SNCF que je salue pour leur présence ce matin. Nous y veillerons tout particulièrement avec mon collègue Frédéric Cuvillier, le ministre délégué aux transports, dans le cadre du comité de pilotage du Nouveau Grand Paris que nous réunirons une fois par trimestre afin de suivre l'avancement des divers projets qui constituent le Nouveau Grand Paris des transports.

Au-delà de ces exigences fonctionnelles élémentaires, les gares de la ligne 15 devront être agréables et avoir une identité. L'architecture et le design des stations du métro conçu en 1900 par Fulgence Bienvenüe - plafond voûté, carreaux de céramique blanche, nom des stations sur fond bleu – ont autant contribué à la notoriété et à l'identité de Paris que certains monuments. Je formule donc le souhait que les nouvelles gares que vous allez concevoir, dans le cadre de la Charte conçue par l'agence de Jacques Ferrier, puissent constituer un marqueur de la métropole « grand parisienne » en constitution !

L'esthétique fait la ville, son identité, son appropriation par celles et ceux qui y vivent ou y sont de passage. L'esthétique construit l'esprit d'un lieu et ce faisant elle est une condition majeure du bien-être. Oserais-je plaider pour le droit à l'esthétique pour tous ? Je veux parler du soin que nous devons apporter à chaque espace de notre territoire en ayant bien en tête qu'au-delà de la question fonctionnelle de l'usage social des lieux, il est essentiel de veiller à ce que la question esthétique ne passe jamais par pertes et profits. Parce que le beau est une forme de

SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS

Contact presse :

Thomas Hantz

T : + 33 1 82 46 21 27 / 06 88 28 31 63

Thomas.hantz@societedugrandparis.fr

transcendance, un supplément de sens dans un monde où vitesse et stress nous privent d'espaces de sensibilité.

Les gares qui desserviront des territoires en développement – Noisy Champs au cœur de la Cité Descartes, Champigny-Bry-Villiers la nouvelle centralité des boucles de la Marne, Les Ardoines - moteur de la transformation de la Seine Amont, Villejuif Gustave Roussy et le projet Campus Grand Parc, Bagneux et Fort d'Issy/Vanves/Clamart avec leurs projets d'éco-quartiers, Pont de Sèvres avec les projets du Trapèze et de l'Île Séguin – joueront un rôle particulier car elles contribueront à l'émergence de nouvelles polarités urbaines.

Ces gares devront être conçues en osmose avec les quartiers qui les entoureront. Cette exigence vaut tout particulièrement pour les ouvrages techniques tels que les sites de maintenance de Champigny et de Vitry, dont je tiens à remercier les maires qui ont accepté d'accueillir ces équipements indispensables au fonctionnement de la ligne. J'attends des architectes et ingénieurs qu'ils conçoivent pour ces ouvrages techniques des projets parfaitement intégrés à la ville qui les entoure et supports de développements urbains.

Pour certaines des gares, il pourra être intéressant d'intégrer des services, des commerces, pourquoi pas des équipements publics. Je veux que les habitants et les entreprises soient fiers de s'implanter dans ces nouveaux quartiers et soient fiers de leur gare. C'est une condition du rééquilibrage du développement régional que nous appelons de nos vœux.

Enfin, ces gares, comme l'ensemble des infrastructures de la nouvelle ligne, devront être exemplaires au plan environnemental. Éco-conception, consommation énergétique, utilisation de matériaux recyclables. Je veux que les gares du Grand Paris Express soient au top de ce qui se fait au plan mondial lorsqu'elles seront mises en service en 2020. N'oublions pas que ces gares seront toujours en fonction dans un siècle. Je vous invite donc à voir loin et à concevoir des projets durables !

Je souhaite que vos travaux puissent se nourrir du remarquable travail de concertation conduit par la SGP avec les élus et les populations, et que vos propositions puissent être largement présentées et débattues. L'époque où des architectes démiurges concevaient des projets sans aucun égard pour les territoires et les populations est – fort heureusement – révolue ! Mesdames et messieurs les architectes et les ingénieurs, vous incarnez une forme d'excellence française. Par ces temps de crises où le maussade de la vie tend à l'emporter sur l'espoir, votre compétence peut être synonyme de lendemains meilleurs.

Je souhaite donc féliciter chaleureusement l'ensemble des équipes qui ont été retenues par la SGP pour la ligne 15 sud, dont Etienne Guyot vient de mentionner les noms. Vos propositions seront observées avec attention, ici et ailleurs. Soyez créatifs et audacieux ! Je souhaite que l'intérêt général vous serve de boussole et que vous soyez pénétrés de l'importance de la cause qui est ici en jeu. Les habitants, les entreprises et les visiteurs du Grand Paris vous en seront reconnaissants.

Je vous remercie.

SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS

Contact presse :

Thomas Hantz

T : + 33 1 82 46 21 27 / 06 88 28 31 63

Thomas.hantz@societedugrandparis.fr

Rencontre de Mme Cécile DUFLOT
Ministre de l'Égalité des Territoires et du Logement
avec les architectes et ingénieries de la ligne 15 Sud
Société du Grand Paris 30 septembre 2013
Projet d'intervention d'Etienne GUYOT
Président du directoire

Madame la Ministre,
Monsieur le Préfet de région,
Monsieur le Préfet de la Seine Saint Denis,
Monsieur le Président du Conseil de Surveillance,
Monsieur le Président du Comité Stratégique,
Monsieur le Président du Conseil régional, Président du STIF
Messieurs les Parlementaires,
Messieurs les Rapporteurs de la mise en œuvre de la loi Grand Paris
Monsieur le Maire de Saint Denis
Mesdames et Messieurs les Maires,
Monsieur le Président de Plaine Commune
Mesdames et Messieurs les Présidents d'intercommunalités,
Mesdames et Messieurs les conseillers régionaux, généraux, municipaux
Monsieur le Président du Conseil économique, social et environnemental régional,
Messieurs les Présidents des organismes consulaires
Monsieur le Président de l'Atelier international du Grand Paris
Monsieur le Président de l'Ordre des Architectes
Madame et Messieurs les membres du Conseil de surveillance
Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs des Sociétés d'Ingénierie et des Agences d'Architecture
Mesdames et Messieurs les représentants des organismes de transport, des services de l'Etat et des établissements publics de l'Etat,
Mesdames et Messieurs les administrateurs du STIF
Madame la Présidente de la FNAUT
Mesdames et Messieurs les représentants de la presse
Mesdames Messieurs,

C'est avec une très grande joie, Madame la Ministre, que nous vous recevons aujourd'hui dans les locaux de la Société du Grand Paris, pour vous présenter les sociétés d'ingénierie et les agences d'architectures, retenues au titre de l'assistance à maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre, pour réaliser notamment, le tronçon Sud de la ligne 15 du Grand Paris Express.

Vous nous avez fait l'honneur et le grand plaisir, il y a quelques instants, de venir saluer les équipes de la Société du Grand Paris. Je sais qu'elles ont été très touchées de ce geste, marque de reconnaissance pour le travail effectué jusqu'à ce jour et signe d'encouragement pour poursuivre leur tâche, avec le même enthousiasme dans les mois et années à venir.

La feuille de route annoncée par le Premier Ministre le 6 mars, à l'élaboration de laquelle vous avez présidé, a eu des effets déterminants :

- Elle a fixé les étapes de mise en service progressive pour l'ensemble du réseau et arrêté la mise en service du premier tronçon Pont de Sèvres Noisy-Champs à l'horizon de 2020 ;
- Elle a sécurisé les financements et affirmé la cohérence globale du Nouveau Grand Paris,

SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS

Contact presse :

Thomas Hantz

T : + 33 1 82 46 21 27 / 06 88 28 31 63

Thomas.hantz@societedugrandparis.fr

- Elle a ainsi permis au Conseil de surveillance de la SGP, réuni le 15 juillet dernier, sous la présidence du Pt SANTINI, d'approuver, à l'unanimité -comme toutes les délibérations du conseil d'ailleurs- l'opération d'investissement du tronçon reliant Pont de Sèvres à Noisy-Champs, via Villejuif, pour un montant de 5.295 milliards d'euros.

Immédiatement après, les marchés avec les prestataires ici présents ont pu être signés pour démarrer tout début septembre, les études d'avant-projet.

Ce résultat, cette vitesse d'avancement – moins de 3 ans se sont écoulés entre le débat public et la signature des marchés de maîtrise d'œuvre - nous avons pu y arriver grâce au soutien de nos tutelles, avec votre appui et celui de votre cabinet que je salue, mais aussi avec celui des élus des territoires concernés. Je me réjouis de la présence très nombreuse ce matin, de tous nos partenaires maires, présidents de conseil général et d'EPCI, élus des territoires traversés par la ligne 15 Sud, qui nous aident au quotidien et que je remercie très sincèrement.

La Société du Grand Paris a une méthode, à laquelle nous sommes très attachés, celle du partenariat et de la concertation.

Le partenariat et la concertation étroite avec les élus représentants des communes, des conseils généraux, des intercommunalités et les autres acteurs des territoires, au moyen des Comités de pilotage, quatre COPILs par gare précédés de nombreux comités techniques -qui ont permis d'échanger et d'examiner les meilleures options techniques, urbaines et environnementales pour l'implantation et l'insertion du métro, en gardant constamment à l'esprit la maîtrise des coûts, des délais et des risques. Partenariat encore lors des conférences de tronçon qui réunissent tous les acteurs d'un tronçon, partenariat avec le Comité stratégique qui regroupe, sous la conduite efficace du Président LE BOUILLONNEC, élus des collectivités et élus de la sphère économique et sociale et dont les travaux très utiles et très féconds, portent en grande partie sur les gares.

Concertation continue avec le public, au moyen du site internet dédié, des milliers de connexions et de questions auxquelles nous avons répondu, des nombreuses réunions de quartiers et de conseils municipaux auxquelles nous participons, en passant par les 21 réunions publiques de concertation sur la ligne 15 sud entre septembre et octobre 2012, réunissant 6500 personnes. La période d'enquête qui s'ouvre avec trois nouvelles réunions publiques, permettra de poursuivre ces échanges.

Partenariat avec la région, je voudrais remercier le Président Jean Paul HUCHON et Pierre SERNE de leur confiance et de la qualité de nos relations.

Partenariat avec le STIF et ses équipes, sous l'autorité de Sophie MOUGARD ; le STIF, autorité organisatrice des transports en Île-de-France dont nous avons besoin et dont l'une des missions est de veiller à la cohérence des programmes d'investissement en matière de transports publics et avec lequel, cher M. le Président, nous travaillons de plus en plus étroitement, au sein de nombreux groupes de travail, en anticipant le vote de la loi.

Partenariat avec les opérateurs de transport : RFF, SNCF et RATP, au moyen de conventions d'études, financées ou cofinancées par la SGP, notamment pour les études des interconnexions entre les gares du Grand Paris Express et celles du réseau existant. Le nouveau réseau de transport apportera en effet tous ses bénéfices à la région Île-de-France grâce à un étroit maillage avec les lignes existantes. C'est toute la force du Nouveau Grand Paris que le Gouvernement a porté : réconcilier l'amélioration de l'existant, l'extension de certaines lignes actuelles et la réalisation d'un nouveau réseau structurant, le Grand Paris Express.

Partenariat bien évidemment avec tous les services de l'Etat et ses établissements publics, sous l'autorité du Préfet de région, cher Jean DAUBIGNY, qui joue un rôle essentiel de coordination et que je remercie de son attention permanente. Je remercie les services de l'Etat de leur implication. Une reconnaissance appuyée à la DRIEA, cher Jean-Claude RUYSSCHAERT, qui nous aide au quotidien.

Le partenariat est bien le maître mot pour réaliser cette nouvelle infrastructure car c'est bien

SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS

Contact presse :

Thomas Hantz

T : + 33 1 82 46 21 27 / 06 88 28 31 63

Thomas.hantz@societedugrandparis.fr

ensemble que nous relèverons ce fabuleux défi ! Cette méthode qui a fait ses preuves, sera poursuivie par les équipes de la SGP, avec le concours de l'ensemble des prestataires ici présents. Ils savent l'attention que nous portons à ce sujet et je sais qu'ils seront volontiers à nos côtés, pour être à la disposition des élus, à chaque moment important de l'avancement du projet de gare et pour aider les communes à bien informer nos concitoyens tout au long du projet. Dans les jours et les semaines à venir, nous reviendrons vous voir Mesdames et Messieurs les Maires, avec les bureaux d'ingénierie et architectes, avec le concours de Jacques FERRIER, dont je salue la présence, pour élaborer avec vous, le projet de gare de votre commune. Nous aborderons le calendrier de nos travaux, la manière dont nous travaillerons ensemble et celle d'associer les habitants. Nous aborderons également ensemble le sujet très sensible de l'évacuation des déblais de chantiers et qui nous tient tous à cœur. L'association de nos concitoyens sera en effet un facteur fondamental de la bonne acceptation des multiples chantiers à mettre en œuvre sur les territoires de la ligne 15 sud et donc, finalement, de la réussite du projet dans les coûts et les délais impartis.

Nous voici donc maintenant à l'aube de deux nouvelles étapes pour le projet du tronçon sud de la ligne 15. Quel chemin parcouru, M. le Président Favier, depuis la création de l'association ORBIVAL en 2006 !

- L'enquête publique aura lieu du 7 octobre au 18 novembre et je remercie le Président de la Commission d'enquête, M. CHAULET de sa présence et de son attention,
- Une nouvelle phase d'études, très opérationnelle, celles des études de maîtrise d'œuvre, aboutissement d'un processus lancé il y a 14 mois. Celles-ci vont permettre de définir précisément la configuration des infrastructures souterraines, l'architecture des gares et leur aménagement intérieur puis de passer les marchés de travaux et de contrôler leur réalisation. Elles intégreront bien évidemment les conclusions et recommandations de la Commission d'enquête.

Ces études de maîtrise d'œuvre sont l'occasion pour des entreprises de se distinguer sur ce qui sera le premier tronçon du métro du Grand Paris mis en service. Vous savez que nous avons volontairement créé une commission d'examen des offres. Son Président Jean Yves MARQUET, conseiller référendaire à la Cour des comptes et ses deux membres, Reynold PREVOST de la BOUTETIERE, ingénieur en chef de l'armement et Laurent WINTER, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, sont indépendants de la SGP. La Mission de contrôle économique et financier est en outre représentée aux réunions de cette commission. Nous avons toujours suivi ses avis et recommandations, gages de sécurité et d'objectivité pour le choix de nos prestataires. Je voudrais présenter :

Le groupement conduit par SYSTRA et, je salue la présence de Pierre VERZAT son Président, SYSTRA leader de l'ingénierie ferroviaire française, de renommée internationale, qui assurera la maîtrise d'œuvre infrastructure et gares sur la partie est du tronçon ;

- Le groupement de maîtrise d'œuvre infrastructure et gares piloté par SYSTRA comprend les agences d'architecture :
 - o King-Kong pour la gare de Vitry centre ;
 - o Valode & Pistre pour les gares des Ardoines et du Vert-de-Maisons ;
 - o ANMA pour les gares de Créteil l'Echat et Saint-Maur Créteil
 - o Richez Associés pour les gares de Champigny centre et de Bry-Villiers-Champigny.

SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS

Contact presse :

Thomas Hantz

T : + 33 1 82 46 21 27 / 06 88 28 31 63

Thomas.hantz@societedugrandparis.fr

- La gare de Noisy-Champs, celle de la Cité Descartes, sera, elle conçue par l'Agence Jean-Marie Duthilleul.
- Le groupement conduit par SETEC et INGEROP, deux entreprises françaises de premier plan, reconnues dans le monde de l'ingénierie, qui assurera la maîtrise d'œuvre infrastructure et gares pour la partie ouest du tronçon. Je salue respectivement le directeur général, M. MASSIN et le Président METZ. Ce groupement comprend également des agences d'architecture, renommées et expérimentées, à savoir :
 - L'Agence Jean Marie Duthilleul pour la gare de Pont de Sèvres ;
 - L'Agence Brunet Saunier pour la gare Issy RER,
 - L'Agence Gazeau pour les gares Fort d'Issy Vanves Clamart et Villejuif Louis Aragon ;
 - L'Agence Périphériques pour la gare de Chatillon-Montrouge ;
 - L'atelier Barani pour la gare de Bagneux ;Et l'agence Ar-thème pour la gare Arcueil-Cachan.

La gare de l'Institut Gustave Roussy, au croisement des lignes 14 et 15 du Grand Paris Express, sera, quant à elle conçue par l'agence Dominique Perrault Architecture.

Au total, ce sont 11 architectes différents pour réaliser 16 gares ! Ce choix du nombre et de la pluralité, n'est pas anodin, il témoigne de notre volonté de s'ouvrir et de diversifier l'architecture des gares, afin de construire avec les élus, un projet sur chaque territoire, même si nous souhaitons aussi qu'elles aient un air de famille. Cette diversité doit continuer et s'élargir encore lors des prochaines consultations.

Pour la conception des gares, ces architectes vont s'appuyer sur un référentiel de conception gares établi par la Société du Grand Paris en liaison notamment avec la RATP. Nous avons beaucoup écouté et regardé ce qui se fait en France et à l'étranger. Ce référentiel contient une charte d'architecture, rédigée par l'agence de Jacques FERRIER, dont les propositions feront l'objet d'échanges lors d'une exposition pour les professionnels de l'architecture au Pavillon de l'Arsenal, dans la seconde quinzaine du mois d'octobre.

Mais ce référentiel comprend aussi de nombreux autres documents, en particulier un programme cadre, des schémas directeurs dans le domaine de la sécurité, élaboré avec l'aide de la préfecture de police, dans le domaine des services, de l'accessibilité, sur lequel nous allons engager la concertation avec les associations de personnes en situation de handicap....

Pour compléter ce dispositif d'études de maîtrise d'œuvre des infrastructures et des gares, nous avons aussi fait appel aux grandes sociétés d'ingénierie des systèmes de métro :

- SYSTRA est le maître d'œuvre des trains et des automatismes permettant la circulation des trains sans conducteur en toute sécurité. Je sais que la RATP, une de ses maisons-mère, mettra ses compétences en matière de ligne automatique à la disposition de ce grand projet national,
- Le groupement EGIS Rail / SETEC ITS - je salue les Présidents JACHIER et BARLIER- est le maître d'œuvre de tous les autres systèmes nécessaires au fonctionnement et à la sécurité des gares, des tunnels ainsi qu'à la circulation des trains. Ces systèmes, au nombre de cinq,

SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS

Contact presse :

Thomas Hantz

T : + 33 1 82 46 21 27 / 06 88 28 31 63

Thomas.hantz@societedugrandparis.fr

sont : « la voie ferrée » ; « les équipements électromécaniques » comprenant les escaliers mécaniques, les ascenseurs, le désenfumage des tunnels et des gares ; « les façades de quai », ces portes sur les quais qui s'ouvrent uniquement lorsque le train est en gare ; « les courants forts » permettant l'alimentation électrique des trains et des gares ; enfin, le cinquième système est le système « courants faibles » qui comprennent notamment les télécommunications, l'information des voyageurs, la vidéoprotection, la billettique.

SYSTRA assure aussi une mission d'assistance technique auprès de nous et une mission de conduite d'opération des prestations du groupement EGIS Rail / SETEC ITS.

La mission de SYSTRA comprend aussi, dès les études qui viennent de débiter, la préparation à l'exploitation et à la maintenance de la ligne en relation étroite, d'une part, avec le STIF qui désignera le futur exploitant et, d'autre part, avec la RATP, déjà désignée gestionnaire des infrastructures. Dans ce cadre, les échanges se poursuivent avec le STIF pour ce qui concerne les études des schémas d'exploitation de la ligne. Au-delà, un partenariat est déjà en place avec le STIF pour la conception et l'acquisition des trains.

Vous savez que le tronçon de la ligne 15 sud sera le premier mis en service. Pour les systèmes, il est indispensable d'avoir une approche d'ensemble sur toute la ligne afin d'assurer la cohérence des performances, des fonctions et de la sécurité de chaque tronçon.

Ainsi, les contrats passés avec SYSTRA et EGIS Rail / SETEC ITS ont une portée qui va au-delà du premier tronçon de la ligne 15 : après une étude d'ensemble des lignes 15, 16 et 17 pour maîtriser la cohérence des systèmes puis l'étude du 1^{er} tronçon de la ligne 15, leur mission continuera jusqu'au dernier tronçon de la ligne 17 dont la mise en service est prévue en 2030.

Nous aurons également d'autres maîtres d'œuvre et architectes qui travailleront pour le tronçon Sud à la réalisation des sites de maintenance de Champigny pour les trains, et des infrastructures, de Vitry. Ils seront désignés tout prochainement et bénéficieront des conseils du cabinet d'architecte Barton et Willmore qui nous assiste sur l'architecture de ces sites industriels du XXI^e siècle et que nous avons retenu l'an dernier.

- Enfin, et non des moindres, pour nous aider au quotidien au bon pilotage du projet et de nos maîtres d'œuvre, nous avons également retenu cet été le groupement Artemis composé des sociétés Artelia, Arcadis, et BG, je remercie les Présidents BENTEJAC, SOUAID et VULLIET de leur présence, ces entreprises sont reconnues dans le monde de la conduite de projet, des transports, et des multiples techniques d'infrastructure qu'il faut impérativement maîtriser pour réaliser ce projet hors normes.

Ce sont ainsi plusieurs centaines d'ingénieurs, architectes, et techniciens qui vont collaborer pendant de nombreuses années, pour qu'un nouveau métro circule en Ile-de-France, assurant ainsi un maillage performant avec les lignes actuelles, elles-mêmes modernisées et prolongées. Nous ne pouvons que nous en réjouir pour la notoriété de l'industrie française, pour l'emploi dans notre région ainsi que pour l'ensemble des Franciliens qui attendent ce nouveau métro avec impatience.

Au-delà de la ligne 15 Sud qui nous réunit aujourd'hui, nous préparons actuellement le dossier d'enquête publique de la ligne 16, du tronc commun de la ligne 16 et 17 et du Nord de la ligne 14, pour laquelle une nouvelle phase de réunions publiques de concertation dans les communes concernées, démarrera à la mi-novembre, pour préparer l'enquête publique qui sera organisée au printemps prochain. Nous aurons bien évidemment l'occasion d'en reparler prochainement.

SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS

Contact presse :

Thomas Hantz

T : + 33 1 82 46 21 27 / 06 88 28 31 63

Thomas.hantz@societedugrandparis.fr

Madame la Ministre, notre feuille de route est claire, notre programme est dense, à la mesure de l'attente des habitants de la région. Nous vous remercions de votre confiance et de votre aide, aux côtés de celle de M. le Ministre des Transports, avec lequel vous présidez le comité de pilotage du Nouveau Grand Paris. Sous votre autorité, auprès des élus et des partenaires du projet, l'engagement des équipes de la SGP et j'en suis sûr, des prestataires ici présents est total : je les remercie de leur enthousiasme, de leur compétence et de leur investissement.

Je vous remercie de votre attention

SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS

Contact presse :

Thomas Hantz

T : + 33 1 82 46 21 27 / 06 88 28 31 63

Thomas.hantz@societedugrandparis.fr